

PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST

Direction régionale  
des affaires culturelles  
du Grand Est

Unité départementale de  
l'architecture et du patrimoine  
de Moselle

Affaire suivie par :

Téléphone : 03 87 36 08 27

Courriel : [udap.moselle@culture.gouv.fr](mailto:udap.moselle@culture.gouv.fr)

N/Réf. : ... 239 .../20 D

P.J. : .....

L'architecte des bâtiments de France

Metz Métropole

Pôle Planification

Direction de la Planification et du Droit des Sols

11, Boulevard Solidarité

BP 55025

57071 Metz Cedex 3


A l'attention de Céline Danel

Metz, le 23 juin 2020

**Objet : Sainte- Ruffine -modification simplifiée n°1 du PLU.**

J'accuse réception, le 16 juin dernier, des documents relatifs au projet de modification simplifiée n°1 du PLU de la commune de Sainte- Ruffine.

Ces documents n'appellent aucune observation de la part de l'UDAP.



Architecte des bâtiments de France,  
Adjointe au chef de service  
de l'unité départementale de l'architecture  
et du patrimoine  
de Moselle

Alizée BLONDELOT

Copie : Monsieur le Maire de Sainte-- Ruffine